



v. 05/2025



Lycée Saint Cyran

Notre formation de préparation au BP JEPS Éducateur Sportif mention Équitation s'adresse à de bons cavaliers ayant le sens des responsabilités et capables de prendre des initiatives :

- passionnés par l'univers équestre et en particulier par l'enseignement de l'équitation,
- dotés d'un bon relationnel, patients, polyvalents et disponibles,
- motivés par les mises en situations professionnelles et notamment par les animations pédagogiques.

Nos objectifs

Donner aux stagiaires & apprentis une formation qualifiante et diplômante solide de niveau IV leur permettant à terme d'enseigner en centre équestre, poney-club, écuries de pension, de valorisation ou de commerce d'équidés.

Favoriser l'accès des stagiaires à un premier emploi en structure équestre grâce à notre vaste réseau de partenaires professionnels.

Doter les stagiaires & apprentis de très bonnes compétences équestres et pédagogiques.

Responsabiliser stagiaires & apprentis en s'appuyant sur notre centre équestre pour développer leur capacité à former et entretenir une cavalerie.

Développer leurs qualités relationnelles, leur autonomie et leur capacité d'initiative au quotidien.

Nos atouts

Une cavalerie de 20 à 25 chevaux sélectionnés exclusivement dédiée à la formation

Des infrastructures équestres permettant de pratiquer en toute saison toutes les disciplines de la mention : manège 60 m X 20 m, manège 25 m X 15 m , 5 carrières extérieures en sable, 1 carrière extérieure en herbe, 1 parcours de cross, 1 piste de galop de 800 m...

Des participations à des compétitions équestres et à des stages de perfectionnement avec des cavaliers ou entraîneurs de renom.

2 à 3 créneaux d'équitation par jour.

Hébergement possible sur place des chevaux des stagiaires & apprentis.

Restauration assurée sur l'établissement.

Accès possible au Centre de Documentation et d'Information du lycée pour consulter des ouvrages, des documents ou se servir du matériel informatique ou vidéo présent sur place.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 18 ans avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités équestres datant de moins de 3 mois,
- Galop 7, attestation PSC1, AFPS ou SST(A) en cours de validité,
- Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP) ou disposer d'une équivalence (CEP III, classements en CCE.AM III),
- Réussir nos tests de sélection.



web



Conformément au référentiel du Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité « Éducateur Sportif » *mention* « Équitation »

Contenu de la formation

EPMSP : Épreuve Préalable à la Mise en Situation Pédagogique incluse		
BC 1 :	Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation	121 h
BC 2 :	Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation	50 h
BC 3 :	Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure	207 h
BC 4 :	Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres	222 h
BC = Bloc de Compétences		
TOTAL		600 h

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.

Possibilité de valider certains blocs de compétences en fonction des diplômes déjà obtenus.

Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Mise en situation professionnelle : 868 heures

Modalités d'évaluation formatives Évaluations pratiques, évaluations de connaissances pédagogiques	Formateur référent Michaël JANNOT (BEES2)
Modalités d'évaluation certificatives Conformément aux arrêtés du 18 novembre 2024 et du 13 mars 2025, les blocs de compétences constitutifs de la mention Équitation du BP JEPS Éducateur sportif sont évalués selon le référentiel national : projet d'animation, situations pédagogiques, épreuves pratiques et entretiens.	Modalités pratiques TEP : 24/10/2025 - 03/12/2025 Formation : du 02/02/2026 au 25/12/2026 Tarif : 8 560 € Repas : 4,80 € (montant 2025/2026) + Caution carte cantine : 5 € Possibilité de prise en charge par des organismes financeurs : nous contacter.

Les indicateurs de résultats de la promotion 2023/2024

Taux de réussite : 66.67%	Taux d'insertion professionnelle : 100%
Taux de satisfaction : 100%	Taux d'abandon : 0%

Poursuite des parcours : DEJEPS, DESJEPS, CS ETJE



Lycée Saint-Cyran

Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé
Saint-Cyran
1 route de Châtillon
36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Responsable Formation : **Monsieur JANNOT**
Tél : 06.30.73.74.50 – e-mail : michael.jannot@cneap.fr

Référente Handicap : **Madame ONDET**
e-mail : magalie.ondet@cneap.fr

facebook.com/LEAP-Saint-CYRAN-Officiel
Facebook: BPJEPS Equitation SAINT-CYRAN

Organisme enregistré sous le n° 24 36 00 771 36
auprès de la Région Centre-Val de Loire

Tél : 02 54 02 22 50
Fax : 02 54 39 33 22
Email : st-cyran-du-jambot@cneap.fr
leapstcyran.fr

Centre équestre du Jambot
Label Qualité :
École Française d'Équitation
Numéro d'agrément : 3670000

